

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 février 2019

# CNP Assurances obtient 99/100 à l'index de l'égalité femmes-hommes

**Le 1<sup>er</sup> mars prochain, les 1400 entreprises françaises de plus de 1000 salariés devront avoir mesuré cinq indicateurs et publié leur note globale selon la méthodologie de calcul de l'index de l'égalité femmes-hommes. CNP Assurances devance l'appel et publie une note de 99/100, résultat d'un engagement durable en matière de lutte contre les discriminations et pour la promotion de la diversité.**

Pour en finir avec les écarts injustifiés de salaires entre les femmes et les hommes, Muriel Pénicaud, ministre du travail, et Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, ont annoncé en novembre 2018 la création de l'Index de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il permet aux entreprises de mesurer leurs avancées dans ce domaine au travers de cinq indicateurs objectifs et, le cas échéant, de mettre en place des actions correctives.

CNP Assurances publie, avant l'échéance fixée par le Gouvernement pour les entreprises de plus de 1000 salariés, une note globale de 99/100 qui témoigne de sa maturité en matière d'égalité femmes-hommes. L'entreprise obtient la note maximale sur la quasi-totalité des cinq indicateurs de mesure : écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, à poste et âge comparables, écart dans les augmentations individuelles et dans les promotions entre les femmes et les hommes, augmentations au retour de congé de maternité, répartition sexuée des dix salariés ayant les plus hautes rémunérations.

La performance de CNP Assurances sur le plan de l'égalité professionnelle se confirme avec ce premier bilan très positif. L'entreprise ambitionne de publier, chaque année, un score identique à l'issue de son évaluation.

### Bérengère Grandjean

Directrice des ressources humaines de CNP Assurances



Cette note de 99 sur 100 récompense la politique volontariste de CNP Assurances en matière de lutte contre les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Nous nous sommes en effet engagés depuis longtemps dans la promotion de la diversité et de la non-discrimination. Nous avons été parmi les premiers à recevoir le Label Diversité en 2009. Ce dernier a été renouvelé une première fois en 2012, puis prolongé de quatre ans en 2016.



## À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le 1<sup>er</sup> assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 285 M€ en 2017. Le Groupe est présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2<sup>e</sup> marché.

Il compte plus de 38 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance et d'épargne innovantes. Elles sont distribuées par de nombreux partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, du réseau physique au 100 % online, et aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 et s'appuie sur un actionnariat stable (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

### Contacts presse

CNP Assurances :

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

Suivez nous sur :

